

AGENDA :

- Le samedi 3 juillet : Animations du Comité des fêtes pour tous les habitants au terrain des sports tout l'après-midi.
- Le samedi 3 juillet à 18h00 : Inauguration du musée.

HORAIRE MAIRIE PENDANT L'ÉTÉ

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 8h-12h
- Samedi : Fermé (du 05/07/2021 au 27/08/2021 inclus).

ALSH :

Contact : 06.66.43.46.42

École :

Contact : 09.61.20.66.81,
Garderie 06.87.29.71.04

BIBLIOTHÈQUE :

Mercredi de 17h00 à 18h30.
Samedi de 10h30 à 11h45.
02.98.68.94.17

MEMENTO :

Urgences :

Médecin de garde 15
SAMU,
Pharmacie de garde 3237,
Pompiers 18, portable 112,
Gendarmerie 17

Infirmière Libérale :

Mme HENNEQUEZ :
07.86.05.43.81

AVIS AUX HABITANTS :

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en Mairie dès leur arrivée, afin de faciliter les tâches administratives les concernant. Signaler les départs en Mairie facilite également les démarches administratives.

Travaux du mois



1

VIE MUNICIPALE

LES DIEUX DU STADE

Toujours plus haut, toujours plus fort !

Épreuves, défis sportifs et d'adresse, enfants ou adultes
Par équipe de 2, 3 ou 4

Retrouvez toutes les informations concernant les diverses activités proposées sur la page facebook du comité des fêtes de Saint-Servais !
Scannez le QR code et suivez-nous !

SAINT-SERVAIS, SAMEDI 3 JUILLET

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 24 juin à la salle Ty Leon, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers.

Le secrétaire de séance est David LE BORGNE.

Rénovation de l'église

Compte rendu à la suite des réunions du 8 et 22 juin dernier. Une réflexion est menée pour le chauffage et l'éclairage extérieur.

Révision carte communale

Lors de la réunion publique du 8 juin dernier en présence de plusieurs élus et d'une dizaine de personnes, Madame DEROUARD a présenté l'étude de révision de la carte communale. Le dossier est disponible en mairie pour consultation.

Personnel communal

Point sur le personnel pour la rentrée scolaire de 2021-2022

Recrutement animateur communal

Suite à l'annonce passée dans le bulletin et sur le site du pôle emploi, 9 CV ont été réceptionnés. Les entretiens ont eu lieu les 25 et 26 juin 2021.

Loyers communaux

Le conseil a décidé d'augmenter les loyers communaux en fonction de l'indice de référence des loyers. Le loyer de l'appartement au-dessus du musée est fixé à 381,75 euros et celui au-dessus de la salle des associations à 490,98 euros.

Etude des devis

L'appel d'offres pour la voirie 2021 va être lancé début juillet pour Kéruzoré, l'accès RN12, Kerhuel, Spenn Ar Bic et le Stréjou.

L'installation des caméras au terrain de foot est validée par le Conseil municipal. Le dossier est confié à l'entreprise Id Réseaux.

Recensement 2022

Le prochain recensement aura lieu du 20 janvier 2022 au 19 février 2022, Virginie ROUDAUT est nommée Coordonnateur et Isabelle CREIGNOU, Agent recenseur.

Projet « Celtic Interconnector »

Le tracé du projet « Celtic Interconnector » est présenté aux élus.

Compte rendu des commissions communales et intercommunales

Le point est fait sur les différentes réunions communales et intercommunales du mois.

Questions diverses

La direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes comme « l'Inattendue » afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...).

La circulation et la sécurisation à Bel-Air sont exposées aux élus. Une réflexion est en cours.

PAROISSE

Les messes des week-end

Samedi 3 juillet à 18h à SAINT-THEGONNEC.

Dimanche 4 juillet : Pardon de PLOUGAR à 10h30 et messe à LANDIVISIAU et SIZUN à 10h30.

Samedi 10 juillet à 18h à PLOUNEVENTER.

Dimanche 11 juillet à 10h30 à LANDIVISIAU, PLOUZEVEDE et SIZUN.

Samedi 17 juillet à 18h à SAINT-THEGONNEC.

Dimanche 18 juillet : Pardon de GUIMILIAU à 10h30 et messe à LANDIVISIAU et PLOUZEVEDE à 10h30.

Samedi 24 juillet à 18h à PLOUNEVENTER.

Dimanche 25 juillet à 10h30 à LANDIVISIAU, PLOUZEVEDE et SIZUN.

RECENSEMENT

Les filles et les garçons nés en juillet 2005 et à partir de leur date d'anniversaire doivent se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité. Le recensement citoyen est **obligatoire**. Cette démarche facilite l'inscription **sur les listes électorales** et déclenche la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté**.

HORAIRES D'ÉTÉ DE LA MAIRIE

La Mairie change d'horaires à partir du lundi 5 juillet :

- ▶ ouverture du lundi au vendredi de 8h00 à 12h.
- ▶ Fermeture tous les après-midis et le Samedi.

La Mairie sera ouverte le samedi 28 août et reprendra ses horaires habituels à cette date.

LE MUSÉE

Saison estivale du 3 juillet au 20 septembre : Cet été le peintre exposant sera Soisik OGER-LE GOFF. L'Enclos et le Musée se visitent tous les jours, sauf le jeudi, de 14 à 18 heures. Visites : gratuit jusqu'à 12 ans. Musée et exposition avec visite guidée de l'Enclos : 5 euros. Groupes sur RDV. Tél : 02.98.68.15.21 et 02.38.55.08.73. Parkings gratuits à côté de la Mairie.

INFORMATIONS COMMUNALES

- Les occupants des propriétés riveraines des voies communales sont priés de **couper la partie des haies qui occultent les panneaux routiers de la commune ou qui gênent le passage des véhicules et des piétons.**
- Le Préfet du Finistère réitère ses appels à la vigilance et au respect des règles élémentaires de précaution au départ de feux. Il est en particulier demandé de ne pas procéder à des brûlages de végétaux et d'une manière générale à tout brûlage en extérieur, de ne pas jeter de mégots de cigarettes dans les espaces extérieurs ou le long des voies de circulation et de ne pas allumer de feux dans les espaces naturels. **Nous vous rappelons que les particuliers n'ont pas le droit d'allumer de feu dans leurs propriétés.**

URBANISME

Permis de construire :

Déposé le 31/05/2021	M.BALAYA GOURAYA	4 Kerizella	Carport et abri de jardin
----------------------	------------------	-------------	---------------------------

Déclaration préalable :

Déposée le 15/06/2021	M.THOREUX	9, Brétiez	Abri de jardin
-----------------------	-----------	------------	----------------

Accordée le 22/06/2021

Déposé le 3/05/2021	Mme BARBEAU Marie	Kerangueven	Remplacement fenêtres
---------------------	-------------------	-------------	-----------------------

Accordée le 25/05/2021

Déposée le 17/05/2021	Mme LE BAIL	4 Cité Yan'Dargent	Remplacement d'une haie
-----------------------	-------------	--------------------	-------------------------

Rappel : l'agrandissement de l'habitation de moins de 20 m² est soumis à une déclaration préalable, si + de 20m², il faut un permis de construire.

NOUVEAUTÉ

Nouveaux Services à l'Inattendue

Vous avez la possibilité de payer vos factures de services publics, vos amendes et vos impôts, directement au commerce.



VIE ASSOCIATIVE

AU BOUILLON DE CULTURE

La bibliothèque sera ouverte durant l'été le mercredi de 17h00 à 18h30, et le samedi de 10h30 à 11h45.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : Tous les adhérents de l'association « au bouillon de culture » sont invités à prendre part à l'assemblée générale qui se tiendra le samedi 10 juillet, à 14 heures, dans la salle des associations. Les nouveaux lecteurs seront les bienvenus.

AMICALE TROUZ-AN-DOUR

Alors que les pétanqueurs se retrouvent les jeudis après-midi, les joueurs de dominos sont aussi attendus au club à partir du jeudi 1^{er} juillet.

Dans un premier temps, il n'y aura pas de goûter en commun. Chacun pourra apporter sa petite collation.

ATELIER



Des ateliers de couture sont proposés aux enfants dès 8 ans les mercredis après-midi les 21 juillet et 4 août à partir de 14h30 à la salle des associations. C'est un essai, d'autres dates seront proposées en septembre.

Si votre enfant possède une machine à coudre, il peut l'apporter.

Contactez Lydie au 0667685480 pour les inscriptions et tous renseignements complémentaires



RECENSEMENT DES BATIMENTS AGRICLES A L'ABANDON SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LANDIVISIAU

La CCPL lance une expérimentation permettant le recensement des friches agricoles à l'échelle des communes dans une optique de reconquête du foncier.

Par friches agricoles sont entendus les bâtiments agricoles laissés à l'abandon et les surfaces les entourant.

Pourquoi cette démarche autour des friches agricoles ?

Ce travail de recensement permettra d'identifier le volume de sites concernés en vue de lutter contre ce phénomène et d'envisager à terme la réhabilitation de l'espace cultural agricole.

Si vous êtes propriétaire d'une friche agricole, merci de contacter votre commune.

Garder son logement frais en été



La surchauffe des logements est une problématique qui mérite une attention particulière lors d'un projet de construction ou de rénovation. Typologie du logement, orientation, matériaux, isolants, huisseries, sont autant de paramètres qui doivent être étudiés avant d'entamer des travaux.

Mais des gestes simples vous permettront aussi de limiter l'inconfort lié à la surchauffe : installation de volets occultants, stores ou brise-soleil, fermeture des volets en journée ainsi que des fenêtres quand la température extérieure dépasse celle du logement, brassage de l'air la nuit en ouvrant en grand les fenêtres, etc.

Et pour la terrasse ou face à une fenêtre exposée plein sud, pourquoi ne pas créer une pergola végétalisée ou planter un arbre à feuillage caduc : les feuilles qui tombent en automne laisseront passer le soleil en hiver et procureront un agréable ombrage en été !

Heol vous offre un conseil gratuit et personnalisé pour vos projets de construction, rénovation et économie d'énergie au 47 rue de Brest à MORLAIX. Plus d'infos au 02 98 15 18 08 et www.heol-energies.org

► Le comité d'information publique des Alcooliques Anonymes : Réunion des Alcooliques Anonymes tous les jeudis de 20h00 à 21h30 à LANDIVISIAU à la Maison de l'Aidant au 9, rue des marronniers.

tél: [06 42 23 72 22](tel:0642237222)

Ouvert à toute personne qui souhaite arrêter de boire.

Les proches des personnes souffrant de l'alcool peuvent assister à nos réunions le 3ème jeudi du mois.

BULLETIN N°222 – AOÛT 2021 : Les annonces pour le prochain bulletin d'informations devront parvenir à la Mairie par mail sous un format informatisé afin d'éviter des erreurs de retranscription (merci de mettre l'article en pièce jointe) **pour le lundi 19 juillet 2021 à midi** (dernier délai). Il sera distribué au cours de la semaine 30.